



# Licence professionnelle Gestion et administration des associations sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et administration des associations sportives. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02038361

**HAL Id: hceres-02038361**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038361>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et administration des  
associations sportives

de l'Université Lille 2 - Droit et  
Santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion et administration des associations sportives

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150007685

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, la licence professionnelle *Gestion et administration des associations sportives* (GAAS), vise à former des professionnels à la gestion et au management des associations sportives. La formation propose également une ouverture vers le secteur marchand pour répondre aux besoins de structures sportives privées (clubs professionnels, entreprises de loisirs sportifs). Les métiers visés sont les suivants : agent de développement, coordonnateur de projet, chargé de mission auprès d'une collectivité publique territoriale, gestionnaire d'une association ou d'une organisation sportive, chef de projet, agent commercial. La formation accueille des personnes en formation initiale essentiellement et quelques candidats en formation continue.

La licence professionnelle GAAS a sa place dans l'offre de formation proposée par la Faculté des Sciences du sport et de l'éducation physique. Une seconde licence professionnelle *Gestion et animation des structures aquatiques*, ouverte récemment, propose un contenu pédagogique proche sur une partie des enseignements dispensés.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le contenu pédagogique de la licence professionnelle est cohérent et répond aux besoins de formation dans les différents domaines de la gestion d'une structure sportive. Le volume horaire des enseignements est élevé (504 heures). Les cours magistraux semblent excessifs, ils représentent 46 % des enseignements. Il est regretté l'absence de cours transversaux sur les problématiques liées au management telles que le management d'équipe, de management de projet, pourtant indispensables.

Les secteurs professionnels liés à l'activité physique et à la santé notamment le secteur sportif associatif connaissent une demande sociale croissante. Pourtant, l'absence de données sur l'insertion professionnelle des diplômés ne permet pas de montrer si la formation offre réellement des perspectives professionnelles au sein des secteurs visés. Les jeunes diplômés ont des difficultés à s'insérer rapidement dans des postes pour assurer des fonctions d'encadrement. Certains d'entre eux, pour une minorité, continuent leurs études et les autres intègrent des postes plus opérationnels.

Il n'existe pas de conventions de partenariats mais les collaborations avec le milieu professionnel se concrétisent par l'accueil de stagiaires et l'adaptation du contenu pédagogique. Il est à regretter que la licence professionnelle ne soit pas ouverte à l'alternance.

Une nette baisse des effectifs de la formation est à noter depuis 2008/2009 (baisse de 46 % entre 2008/2009 et 2012/2013). Avec une trentaine de candidatures par année, l'attractivité de la licence professionnelle est faible. L'effectif de la formation s'élève à 13 ou 14 étudiants depuis quelques années. Cette chute semble être liée à l'ouverture de la licence professionnelle *Gestion et animation des structures aquatiques*. L'amélioration du taux de réussite (70 % en 2008/2009 et 85 % en 2011/2012) s'explique par une sélection plus importante et un meilleur suivi des étudiants.

Les étudiants viennent principalement de la filière « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) et de BTS.

L'équipe pédagogique de la formation est riche et diversifiée, avec une multiplicité de professionnels assurant 51 % des enseignements. Seulement 12,50 % des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs. La coordination du contenu des enseignements est rendue difficile par la diversité des intervenants.

Il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement pour le pilotage de la formation, seul le conseil de perfectionnement de la vie étudiante est souligné comme dispositif d'échanges.

- Points forts :

- La diversité des intervenants professionnels.
- Une perspective de diversification intéressante vers le secteur marchand.

- Points faibles :

- L'absence de données sur l'insertion professionnelle.
- Une baisse de l'attractivité.
- L'absence de dispositif d'alternance.
- L'insuffisance des enseignements transversaux dans le domaine du management.

- Recommandations pour l'établissement :

L'ouverture de la licence professionnelle à l'alternance permettrait de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et de développer les aspects professionnalisants de la formation. Cette évolution pourrait également être intéressante avec le développement de la formation vers le secteur marchand, souhaité par l'équipe pédagogique. La formalisation de partenariats professionnels semble également être essentielle.

Il est conseillé de mettre en place un suivi régulier des anciens diplômés. Par ailleurs, il apparaît indispensable de créer un conseil de perfectionnement afin de faire évoluer les pratiques (étude de cas, mise en situation professionnelle) et le contenu pédagogiques.

Il serait pertinent de créer une unité d'enseignements réunissant différents cours touchant au domaine du management comme le management d'équipe, de projet, gestion des conflits, gestion des ressources humaines, communication.

La mutualisation de certains cours avec la licence professionnelle *Gestion et animation des structures aquatiques* pourrait également être envisagée.



# Observations de l'établissement



**Université Lille 2**  
**Droit et Santé**

*Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES*

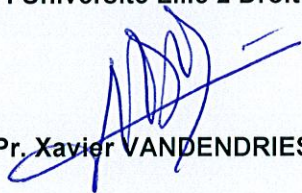
**LICENCE PROFESSIONNELLE**

**Spécialité Gestion et administration des associations sportives**

Sans objet

A Lille, le 26 mars 2014

**Le Président**  
**de l'Université Lille 2 Droit et Santé**

  
**Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE**